

**COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SESSION ORDINAIRE en date du 6 avril 2018**

Présents : M Marcel **JACQUIN**, Maire, Président

MM Jacques **ROLLAND**, Jean-Louis **GREAU**, Mara **PHILIP**, Marie-Odile **ROUSSELET**, Sylvain **BOUVIER**, Corinne **DRUHET**, Gisèle **PLAZA**, Lucienne **MARTIN**, Patricia **GUENEAU**, Fabrice **MONNERY** et Rémy **BARGE**

Excusé : Daniel **DALLERY**

Procuration : Daniel **DALLERY** à Jean-Louis **GREAU**

Secrétaire : Corinne **DRUHET**

**A l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 février 2018 est approuvé.**

**Délibération N°15 : Compte Administratif 2017 – Commune**

Après présentation du compte administratif de la Commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

**Délibération N°16 : Compte Administratif 2017 – Centre Aquatique**

Après présentation du compte administratif du Centre Aquatique, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

**Délibération N°17 : Compte Administratif 2017 – Centre International de Rencontres**

Après présentation du compte administratif du Centre International de Rencontres, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

**Délibération N°18 : Compte Administratif 2017 – Eau et Assainissement**

Après présentation du compte administratif de l'eau et assainissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

**Délibération N°19 : Compte Administratif 2017 – Gendarmerie**

Après présentation du compte administratif de l'eau et assainissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, l'adopte à l'unanimité.

**Délibération N°20 : Approbation des Comptes de Gestion 2017 – Commune et budgets annexes (Centre Aquatique, CIR, Eau et Assainissement, Gendarmerie)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### **Délibération N°21 : Affectation du résultat 2017 – Commune**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 133 867,30 euros au compte 1068
- 2 972 308,08 euros à l'excédent reporté (002)

### **Délibération N°22 : Affectation du résultat 2017 – Centre aquatique**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 184 412,05 euros à l'excédent reporté (002)

### **Délibération N°23 : Affectation du résultat 2017 – Centre international de rencontres**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 110 491,04 euros au compte 1068
- 1 222 616,83 euros à l'excédent reporté (002)

### **Délibération N°24 : Affectation du résultat 2017 – Eau et Assainissement**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 110 951,85 euros à l'excédent reporté (002)

### **Délibération N°25 : Affectation du résultat 2017 – Gendarmerie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 243 218,10 euros au compte 1068
- 212 357,59 euros à l'excédent reporté (002)

### **Délibération N°26 : Création d'un budget annexe – Lotissement ex-Challessin**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création au 1<sup>er</sup> janvier 2018 du budget annexe, relatif au projet de lotissement sortie nord, qui sera dénommé « budget annexe lotissement ex-Challessin ».

### **Délibération N°27 : Budget primitif 2018 : Commune**

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 11 517 869,34 €
- section d'investissement : 18 497 809,82 €

#### **Budget primitif 2018 : Service de « Eau et Assainissement »**

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 412 400,00 €
- section d'investissement : 349 010,60 €

#### **Budget primitif 2018 : Centre Aquatique**

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 1 485 000,00 €

#### **Budget primitif 2018 : Centre International de Rencontres**

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 1 324 616,83 €
- section d'investissement : 416 727,08 €

### **Budget primitif 2018 : Gendarmerie**

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 860 500,00 €
- section d'investissement : 6 680 860,51 €

### **Budget primitif 2018 : Lotissement**

Après présentation du budget primitif équilibré en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 1 530 000,00 €
- section d'investissement : 1 530 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, les vote à l'unanimité.

### **Délibération N°28 : Confirmation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme le maintien, pour l'année 2018, des taux d'imposition des taxes directes locales :

- Taxe d'habitation : 0,01 %
- Taxe foncière (bâti) : 4,43 %
- Taxe foncière (non bâti) : 8,35 %.

### **Délibération N°29 : Cœur de village – Marchés de Travaux – Avenant n° 3 du lot 13**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant du lot cité ci-dessus d'un montant total de 2 105,14 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

### **Délibération N°30 : Bail rural terrain cadastré section A n°740p « Grand Champ »**

Retirée de l'ordre du jour

### **Délibération N°31 : Bibliothèque – Marchés de Travaux – Avenant 1 lots 8 et 10 – Avenant 2 lots 11 et 13 – Avenant 4 lots 7 et 9 - Avenant n° 6 lot 14**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants des lots cités ci-dessus d'un montant total de 26 807,17 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

### **Délibération N°32 : Ecole – Marchés de Travaux – Avenant n° 1 du lot 1**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant du lot cité ci-dessus d'un montant total de - 610,00 € HT, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

### **Délibération N°33 : Demande d'aide financière auprès de l'agence de l'eau**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide de l'agence de l'eau au titre de l'opération « zéro pesticide en zones non agricoles » pour l'achat de deux désherbeurs thermiques.

### **Délibération N°34 : Demande de subvention au titre de l'aménagement de la rue du Lavoir**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Ain au titre des amendes de police pour le projet d'aménagement de la rue du Lavoir.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à SAINT-VULBAS, le 9 avril 2018

Le Maire,



Marcel JACQUIN